

COMMUNIQUE N°004 DU 28 JUILLET 2025 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES COTATIONS OBJET DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/DC/MINT/PCDN/UGP/CSPM/2025 DU 08 JUILLET 2025

Le Coordonnateur du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN) communique :

Les dispositions de l'avis de Demande de Cotations ci-dessus référencé relatif à la fourniture des services de gardiennage et de surveillance des personnes, des locaux et des biens à l'Unité de Gestion du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN), sont modifiées ainsi qu'il suit :

Dispositions de l'avis	Au lieu de	Lire
Point 8 sur la date de dépôt des cotations	Les cotations devront être soumises au plus tard le 29 juillet 2025 à 15 heures, heure locale. La soumission des cotations par voie électronique n'est pas autorisée, de même que les cotations remises en retard ne seront pas acceptées	Les cotations devront être soumises au plus tard le 08 août 2025 à 15 heures, heure locale. La soumission des cotations par voie électronique n'est pas autorisée, de même que les cotations remises en retard ne seront pas acceptées
Point 9 sur la date d'ouverture des cotations	Les Cotations seront ouvertes par la Commission Spéciale de passation des Marchés placée auprès du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN), en présence des représentants des entreprises de gardiennage qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date et l'heure ci-dessous précisées : 29 juillet 2025 à 16 heures précises, heure locale, à la salle de réunion du Ministre délégué auprès du Ministre des Transports	Les Cotations seront ouvertes par la Commission Spéciale de passation des Marchés placée auprès du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN), en présence des représentants des entreprises de gardiennage qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date et l'heure ci-dessous précisées : 08 août 2025 à 16 heures précises, heure locale, à la salle de réunion du Ministre délégué auprès du Ministre des Transports
Point 10 sur la date de validité des cotations	Les cotations seront valables jusqu'au 27 octobre 2025	Les cotations seront valables jusqu'au 06 novembre 2025

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 28 JUILLET 2025

Le Coordonnateur


Claude Misse Ntome
 Ingénieur de Génie Civil
 DES en Analyse et Evaluation des Projets
 Master 2 en Economie et Gestion Publique
 Expert en Passation des Marchés